

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« PETITS DÉCHETS - GRANDE POLLUTION »

UNE SENSIBILISATION CONTRE LE LITTERING AU LUXEMBOURG

Le ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département de l'environnement a relancé sa campagne de sensibilisation multimédia contre les déchets sauvages (= littering) au Luxembourg durant les mois d'été. Les grands panneaux situés le long des autoroutes ont repris les visuels de la campagne précédente. Ceci favorise l'identification de la communication et ainsi la reconnaissance dans un monde souvent surmédiatisé.

En outre, depuis mi-septembre un nouveau visuel est visible dans les gares luxembourgeoises et les abris bus. Le visuel s'aligne dans la campagne et reprend une situation aussi problématique que celle des mégots dans le domaine du littering dans les villes: les chewing-gums jetés par terre.



Malgré la bonne acceptation et les critiques positives de la campagne précédente, le problème du littering persiste au Luxembourg.

La dernière étude chiffrée dans ce domaine effectuée par l'Administration de l'environnement date de 2015. Cette étude sera répétée en principe tous les 5 ans.¹

UN CHEWING-GUM PREND PLUSIEURS ANNÉES À SE DÉGRADER DANS L'ENVIRONNEMENT, MAIS LES RESIDUS PEUVENT PERSISTER

Sauf quelques rares exceptions, la plupart des chewing-gums ne sont pas biodégradables. Ceci peut s'expliquer par le fait que le chewing-gum est composé de matières plastiques.

« La base de gomme à mâcher est le composant non-nutritif et insoluble de la gomme à mâcher qui fournit sa matrice "à mâcher" de base, et elle est préparée pour libérer progressivement les saveurs, édulcorants et ingrédients fonctionnels pendant la mastication soutenue. Ces "substances masticatrices" peuvent être fabriquées à partir de gommes naturelles ou synthétiques, auxquelles sont ajoutés divers adoucissants, texturants et autres ingrédients fonctionnels. »²

Après quelques années de dégradation, on ne peut plus voir les résidus du chewing-gum. Or, des particules non visibles à l'œil nu restent dans l'environnement et s'y accumulent.

LE LITTERING - UN ACTE ILLÉGAL QUI COÛTE À LA SOCIÉTÉ !

En plus des impacts néfastes pour l'environnement, la santé humaine et les animaux, l'action de jeter ou d'abandonner un déchet (mégots, chewing-gum, emballages vides, ...) dans la nature est illégale et peut donner lieu à un avertissement taxé (AT) qui peut être de 49 € à 250 €. L'action de jeter ou de cracher son chewing-gum sur le trottoir peut donner lieu à un AT de 49 € tandis que l'élimination de déchets dans un cours d'eau peut même résulter dans un AT de 250 €.³

Selon le magazine *ECOLOGIQUE* de la Ville de Luxembourg, « les chewing-gums coûtent chaque année entre 30.000 et 40.000 € à la Ville! Car ces gommes qui se crachent, se collent, sèchent et durcissent, partout en ville – quand elles ne finissent pas sur la semelle de nos chaussures ! – doivent être enlevées. Il est nécessaire de mettre en œuvre un procédé spécial, réalisé par une

¹ https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/offall_a_ressourcen/littering/bericht-littering-2015.pdf

² Traduction à partir de <http://www.gumassociation.org/index.cfm/science-technology/ingredients-technology/>

³ Règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 relatif aux avertissements taxés déterminant les modalités d'application de l'avertissement taxé et établissant un catalogue des contraventions soumises à l'avertissement taxé prévu par la loi modifiée du 21 mars 2012 relative aux déchets : <http://legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2015/12/18/n9/jo>

firme privée pour le compte de la Ville et seulement possible à certaines périodes de l'année, pour des raisons de température. »⁴

LE LITTERING - GÉNÉRALITÉS

Le littering concerne pour la plupart des petits déchets qui sont jetés dans la nature.

Surtout le long des routes et des sentiers pédestres, sur les places et terrains de sport, ou dans les parcs, la tentation d'une élimination rapide de déchets est omniprésente. De même pour les fêtes, les festivals et les concerts, beaucoup d'ordures finissent par terre.

La moitié des actes de littering se font à quelques mètres d'une poubelle non pleine. Les mégots de cigarettes, les emballages vides (p. ex. : canettes et emballages fast-food) et des chewing-gums comptent parmi les articles les plus abandonnés ou jetés. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, le phénomène du littering concerne la société dans son intégralité indépendamment de l'âge, du sexe ou de la situation privée de la personne.

Les impacts multiples du littering : dégradations, dangers pour la santé et coûts élevés

Le littering n'impacte pas que l'aspect visuel d'une ville ou du paysage naturel, il provoque de nombreux autres problèmes à différents niveaux :

- Certains déchets sauvages tels que les éclats de verre peuvent présenter un **danger d'infection ou de blessures** pour les enfants ou les animaux domestiques. On trouve ces déchets par ailleurs même dans les aires de jeux et dans les parcs.
- En plus, ces déchets présentent un **risque d'ingestion ou d'étouffement** pour les animaux et notamment pour le bétail.
- Les déchets en plastique se dégradent en micro-plastiques (< 5 mm) qui s'accumulent dans les corps des êtres vivants et **nuisent à la santé humaine** aussi bien qu'animale ou qui sont emportées par les fleuves jusqu'à la mer. Selon une étude, les animaux qui trouvent leur nourriture exclusivement dans les océans, ingèrent environ 6 tonnes de micro-plastiques par an.
- Les éclats de verre et les mégots de cigarettes qui ne sont pas éteints correctement peuvent causer des feux dans les bois ou sur les pâturages.
- Le littering entraîne des coûts directs en termes de nettoyage auprès du secteur public qui sont alors reportés sur les citoyens via les impôts. Ces coûts sont calculés à **1,2 million**

⁴ Source:

https://www.vdl.lu/sites/default/files/media/document/ECologique%2Bn%C2%B02_2009%2BPropret%C3%A9.pdf

d'euros par an⁵ pour le nettoyage le long des routes étatiques par l'Administration des ponts et chaussées. **90 % de ces coûts sont des coûts de personnel.**

Les actions de nettoyage communales et privées ne sont pas intégrées dans ces calculs. Le coût incombé au secteur communal peut également être estimé à environ 1,2 million d'euros.

- Finalement, le littering peut entraîner des **coûts indirects** tels que des fréquentations plus basses de certains établissements touristiques ou des dévalorisations de propriétés.
- Les déchets sauvages peuvent **attirer des animaux nuisibles** tels que les rats.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE PERSONNELLEMENT?

- Éliminez vos propres déchets toujours d'une façon adéquate : jetez vos mégots dans un cendrier, recyclez vos canettes et papiers et jetez vos chewing-gums dans la poubelle.
- Essayez d'éviter des emballages inutiles lors de vos achats.
- Parlez-en poliment aux gens que vous voyez faire du littering.
- Communiquez vos idées d'amélioration à votre commune.

CONTACT

En cas de questions, veuillez-vous adresser à :

Département de l'environnement

Olaf MUNICHSDORFER

Communication et relations publiques

olaf.munichsdorfer@aev.etat.lu

⁵ Ausmaß, Qualität und Implikationen von Littering und sonstigen Abfallablagerungen in der freien Landschaft im Großherzogtum Luxemburg, 2015